

SELON LE PROFESSEUR ELIAS ZERHOUNI

LA CHALEUR DE L'ÉTÉ DEVRAIT DIMINUER LA "PROPAGATION DU VIRUS"

Page 4

RACHAT DES ACTIFS PÉTROLIERS D'ANADARKO EN ALGÉRIE

TOTAL JETTE L'ÉPONGE

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 3990 | Jeudi 7 mai 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COVID-19 EN ALGÉRIE

4.997 CAS CONFIRMÉS ET 476 DÉCÈS RECENSÉS

Page 16

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

LE Pr BENBOUZID SOUHAITE RENDRE OBLIGATOIRE LE PORT DU MASQUE

Page 3



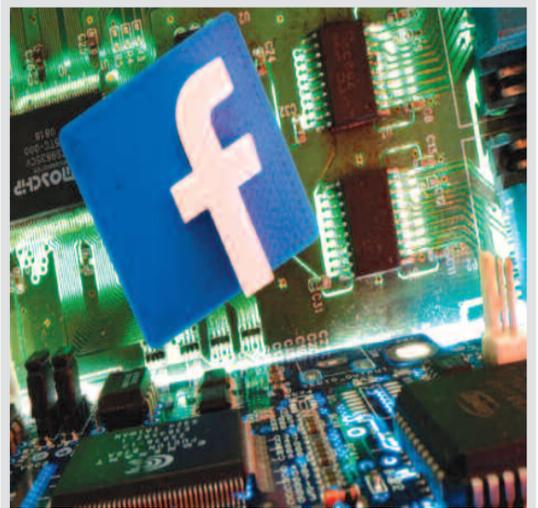
LA SNTF MANQUE DE TRÉSORERIE : "ON RISQUE D'AVOIR UN PETIT SOUCI"

Page 2



CIBLANT PLUSIEURS PAYS DONT L'ALGÉRIE FACEBOOK DÉMANTÈLE UN RÉSEAU DE DÉSINFORMATION

Page 3



EFFONDREMENT PARTIEL D'UN IMMEUBLE À HUSSEIN-DEY UNE FILLETTE BLESSÉE RETIRÉE DES DÉCOMBRES

Page 16



REOUVERTURE DES COMMERCES, PUIS (RE) FERMETURE

BEKKAT BERKANI REFUSE LA POLÉMIQUE

Page 3

SELON LE PROFESSEUR ELIAS ZERHOUNI

La chaleur de l'été "devrait ralentir la propagation du virus"

Le médecin et chercheur algérien établi aux états-Unis, Elias Zerhouni, s'est exprimé mardi lors d'une téléconférence organisée par le Conseil national économique et social (Cnes), sur l'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'économie mondiale.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Estimant que l'impact sur l'économie mondiale sera "prolongé" au vu de la nécessité de maintenir les mesures de prévention face à l'absence d'un vaccin efficace contre le virus, le professeur Zerhouni prévoit que la chaleur de l'été devrait diminuer la propagation du coronavirus.

"Il n'y a pas aujourd'hui de vaccin ou de contre-mesure efficace et il est très peu probable qu'il y ait un vaccin dans l'année qui vient. Il faut donc compter au moins une année à une année et demi de réponses qui ne peuvent pas arrêter la pandémie directement", a en effet expliqué le professeur Zerhouni cité par l'agence officielle, en estimant que l'impact économique ne va pas s'arrêter "du jour au lendemain". Le professeur



Zerhouni a appelé à planifier la reprise économique d'une manière progressive. Selon lui, trois scénarios sont projetés par la communauté scientifique : un scénario en "V" soit une chute brutale et une reprise brutale, un scénario en "U" avec une chute brutale et une reprise progressive, à partir du début 2021, en un cycle, et autre scénario en "W" qui prévoit une chute brutale et une reprise grâce à l'effet de l'été mais une rechute en octobre/novembre puis une reprise sur toute l'année 2021.

Sur ce dernier point, le professeur Zerhouni a expliqué que la chaleur de l'été devrait diminuer la propagation du coronavirus : "On n'est pas sûrs de l'impact de l'été, mais nous pensons qu'il va y avoir une régression pendant cette saison", a-t-il dit.

Affirmant que dans tous les cas, "la reprise économique ne sera pas rapide", le professeur Zerhouni a préconisé, par ailleurs, des réponses adaptées pour chaque pays en fonction de sa réalité. "La pandémie est devenue mondiale mais qui connaît des évolutions différentes dans les différents pays, il faut donc ajuster sa stratégie économique et

sociale en fonction de ces évolutions selon le contexte national", a-t-il recommandé.

L'Algérie doit tirer profit de la conjoncture actuelle pour attirer les capitaux étrangers

Relevant la spécificité du modèle suédois qui impose une quarantaine aux personnes âgées et atteintes d'une maladie chronique et maintenir l'activité économique pour le reste de la population à condition de respecter les mesures de prévention. Le professeur Zerhouni a noté que ce modèle est conditionné par un taux de 85 à 90 % de guérison parmi les personnes qui ont contracté le virus. Il a expliqué que cette solution d'"immunité générale" permet de limiter sensiblement les pertes économiques et un fort recul du PIB.

Par ailleurs et concernant l'Algérie, le professeur Zerhouni a mis l'accent sur l'importance de tirer profit de la conjoncture actuelle de crise sanitaire pour attirer les capitaux étrangers afin d'engager des investissements en Algérie. "Il est clair qu'il est plus facile de mobiliser des fonds maintenant que

dans deux ans (...) il faut donc échelonner les besoins financiers de la reprise économique et ça doit être discuté à long terme", a-t-il expliqué, en précisant qu'il ne s'agit pas d'un endettement extérieur destiné à la consommation interne mais des crédits pour investissement dans des projets rentables.

Le coronavirus est "clairement" naturel et non pas artificiel

Au sujet de l'origine du coronavirus, c'est-à-dire, s'il est fabriqué dans un laboratoire ou il est naturel, le médecin-chercheur a assuré que ce type de procédé existe effectivement à travers la synthèse de l'ADN, notamment pour tester des nouveaux traitements, mais il a souligné, toutefois, que le coronavirus était "clairement" naturel et non pas artificiel. Pour ce qui est de l'impact de la pandémie sur les systèmes de santé, le professeur Zerhouni a estimé que le secteur de la recherche va subir des années de "vaches maigres" en raison des difficultés financières qui vont également avoir leurs impacts sur les possibilités d'améliorer les capacités du système.

Cependant, a-t-il ajouté, la pandémie va permettre de renforcer l'idée de création d'un organisme qui développera un système de surveillance, de prévention et de préparation à ce type de maladie, en assurant la coordination entre les pays du monde et la collecte en temps réel des données locales.

Le développement de ce système de surveillance est très nécessaire puisque, a-t-il indiqué, "il est clair que nous allons avoir de plus en plus de pandémies, vu les échanges croissants entre le monde humain et celui animal et la fracture de la séparation environnementale entre les deux mondes".

R. R.

SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES

Un élément appréhendé à Jijel

Un élément de soutien aux groupes terroristes a été appréhendé mardi lors d'une opération menée par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire à Jijel, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a appréhendé, le 5 mai 2020, 1 élément de soutien aux groupes terroristes à Jijel en 5^e Région militaire", précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et dans la dynamique des opérations visant à endiguer la propagation du fléau de narcotrafic dans notre pays, des gardes-frontières ont arrêté, lors de patrouilles de recherche et de reconnaissance menées près des frontières à Tlemcen, 9 narcotrafiquants et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à 3 quintaux et 30,45 kilogrammes, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, dans la même région, 1 narcotrafiquant à bord d'un véhicule touristique chargé de 5 kilogrammes de la même substance", ajoute le communiqué.

Dans le même contexte, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a appréhendé, à Béchar "5 narcotrafiquants et saisi 33,5 kilogrammes de kif traité et 2 véhicules touristiques, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 10,5 kilogrammes de kif traité détenus par 3 narcotrafiquants qui étaient à bord de 2 véhicules touristiques à Aïn-Defla", conclut le MDN.

R. N.

LA SNTF MANQUE DE TRÉSORERIE :

"On risque d'avoir un petit souci"

PAR RACIM NIDAL

La Société nationale du transport ferroviaire (SNTF) déplore un manque de trésorerie causé par la pandémie du coronavirus Covid-19 ayant mené à l'arrêt total du transport de voyageurs, a indiqué ce mercredi son directeur général Yacine Bendjaballah.

"C'est un problème beaucoup plus de trésorerie qu'autre chose", a fait savoir M. Bendjaballah dans un entretien accordé à la radio étatique francophone. "On est en train de répondre au remboursement des emprunts du financement du plan d'investissement 2015-2020, donc il n'y a pas de souci à ce niveau. On risque, néanmoins, d'avoir un petit souci le mois prochain et c'est un problème de trésorerie", a précisé M. Bendjaballah.

"On manque un petit peu de recettes directes, c'est la recette du voyageur que l'on encaisse directement du client

contrairement à la recette qu'on génère à travers l'activité fret qui passe par des facturations et un délai de recouvrement", a expliqué le DG de la SNTF. "Je pense que notre tutelle est sensible à cette question. La problématique est posée et ces jours-ci elle sera diminuée", a-t-il estimé.

"Il y a des charges incompressibles, notamment la charge du personnel qu'il faut préserver. Il y a aussi les opérations de désinfection qui sont obligatoires, donc on ne peut pas s'en passer. C'est un coût qu'on doit supporter au même titre que tout le monde. C'est une crise planétaire, il n'y a pas une entité sur la planète qui n'a pas subi les déas de ce virus", a déclaré M. Bendjaballah.

Le directeur général de la SNTF a également déploré une nouvelle fois des cas de vols de câbles électriques et détérioration du matériel roulant sur le réseau de la compagnie. "C'est malheureusement regrettable. Ça augmente la perte et

l'impact financier négatif sur l'entreprise. Les gens ont profité parce qu'on a réduit nos personnels à 50 % et certains points ont été désertés", a indiqué M. Bendjaballah. "Des gens ont donc profité pour voler du câble et tout ce qu'ils peuvent prendre sur la voie. On est en train de faire l'inventaire physique et le mois de novembre on aura une idée financière de l'impact à ce niveau-là", a-t-il précisé.

Le patron de la SNTF s'attend à une aide des pouvoirs publics pour "maintenir les entreprises stratégiques en vie et maintenir un service public de qualité. Pour le moment, on nous a chargé de leur donner une situation, chose faite au niveau de notre tutelle qui sera consolidée et transmise à qui de droit pour étudier les solutions à entreprendre et venir en aide aux entreprises qui ont souffert de la pandémie", a-t-il déclaré.

R. N.

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

Le professeur Benbouzid souhaite rendre obligatoire le port du masque

"Je souhaite que le port du masque devienne aussi obligatoire que la ceinture de sécurité, avec une pénalité contre tout contrevenant", a déclaré hier le professeur Benbouzid, invité à la radio nationale.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Faisant un bilan, le ministre de la Santé estime qu'"après deux mois de confinement, les Algériens ont dépassé le stade de la psychose et de la peur, malheureusement il existe encore des citoyens qui ne croient pas du tout au Coronavirus, malgré le nombre de morts et de cas positifs en Algérie et dans le monde".

Parlant de la situation à ce jour, le ministre de la Santé rappelle qu'elle "est sous contrôle, mais néanmoins préoccupante, à cause du nombre de cas positifs qui continue de monter, car il existe ce qu'on appelle des porteurs positifs qui s'ignorent



et qui ne se rendent pas dans les structures hospitalières pour se faire dépister".

L'invité de la radio fait le lien néanmoins entre le nombre de cas positifs en augmentation et l'ouverture de nombreux centres

de dépistages dans plusieurs wilayas, contrairement aux premières semaines de la pandémie où toutes les analyses se faisaient à l'Institut Pasteur d'Alger.

Se projetant dans les prochains mois, le

ministre prévient qu'"l'absence d'un vaccin, les Algériens, comme tous les habitants de la planète, doivent se préparer à vivre encore longtemps avec le Coronavirus et son éradication est encore lointaine, car on ne sait pas s'il y aura une seconde vague et même les experts ne sont pas en mesure d'avancer un quelconque prévision".

En parlant de la relation qui existerait entre la possibilité de la disparition spontanée de la pandémie avec l'apparition des grandes chaleurs, le professeur Benbouzid reste très sceptique, citant le cas de l'Arabie saoudite et des Émirats.

"Quand on observe la situation en Arabie saoudite, aux Émirats où il fait déjà très chaud, avec des cas positifs de plus en plus nombreux, la corrélation entre la chaleur et la pandémie n'est pas évidente", dit-il.

Et le ministre de conclure en revenant sur les chiffres communiqués quotidiennement pour expliquer que "la Commission rend compte de la réalité sur la base des remontées d'information de différentes wilaya en toute transparence et n'a rien à cacher".

L. B.

RÉOUVERTURE DES COMMERCES, PUIS (RE) FERMETURE

Bekkat Berkani refuse la polémique

PAR CHAHINE ASTOUATI

Pour le docteur Bekkat Belkani, membre de la Commission scientifique du ministère de la Santé, la décision de réouverture des locaux commerciaux et de reprise de l'activité économique a "influé sur la nouvelle hausse des contaminations constatée cette dernière semaine".

Cette décision "était destinée à atténuer les retombées sociales et économiques des mesures de prévention contre l'épidémie, mais elle a provoqué une recrudescence de l'épidémie qui se propage à cause du non-respect du confinement sanitaire", déclare-t-il à TSA Arabi, ce mercredi 8 mai.

"Nous ne savons pas d'où est venue la décision de rouvrir les locaux commerciaux et d'alléger le confinement. En tout cas, nous sommes dans une conjoncture qui ne permet pas de rejeter la responsabilité sur quelque partie. Dans cette conjonc-

ture, la responsabilité est individuelle et collective et exige de la sagesse dans l'application des règles de prévention", ajoute-t-il.

"Il faudra attendre encore une semaine pour constater les effets réels de ce qui s'est passé et situer le niveau véritable de la propagation du virus", estime Bekkat Berkani, qui critique le comportement "irresponsable" de certains citoyens qui ne respectent pas les règles du confinement.

"Les bousculades qu'on a vues au début du ramadan pour acquérir de simples produits, comme les vêtements ou les confiseries relèvent d'un manque de conscience et du manque de considération pour la vie humaine. La responsabilité est individuelle et collective pour dépasser la crise. Dans les jours à venir, les citoyens devront se conformer strictement aux règles de prévention et le port du masque sera obliga-

toire pour tout le monde sans exception. On ne peut pas prétexter leur manque dans les pharmacies puisqu'on peut les fabriquer à la maison avec des matériaux simples", indique-t-il.

La hausse du nombre de nouvelles contaminations est liée selon lui à deux facteurs. D'abord le non-respect du confinement et le mauvais usage fait de la décision de rouvrir les locaux commerciaux. La preuve, dit-il, "le plus grand nombre de nouveaux cas a été enregistré dans les villes à forte densité de la population, comme Alger, Blida, Oran et Constantine". Il y a aussi l'amélioration de la cadence des dépistages au niveau des centres de l'Institut Pasteur.

Malgré la recrudescence des contaminations, Bekkat Berkani estime néanmoins qu'il n'y a pas le feu. "On ne peut pas considérer la dernière hausse comme un

fait dangereux. L'Algérie demeure loin des statistiques de certains pays européens qui possèdent plus de moyens et des systèmes de santé plus performants. La situation épidémiologique en Algérie demeure stable et sous contrôle", assure-t-il.

La bonne nouvelle, c'est la baisse du nombre de malades en réanimation. "Il n'y a plus que 13 cas à l'échelle nationale. Un chiffre qu'on n'attendait pas au début de l'épidémie. Les autorités sanitaires se sont préparées pour accueillir un nombre important de malades en réanimation", rappelle-t-il.

Enfin, le membre de la commission scientifique se félicite du fait que le protocole à base de chloroquine "a prouvé son efficacité et empêché de nombreux malades d'arriver aux salles de réanimation après leur avoir évité des complications graves".

C. A.

CIBLANT PLUSIEURS PAYS DONT L'ALGÉRIE

Facebook démantèle un réseau de désinformation

Facebook a annoncé avant-hier soir avoir supprimé de sa plateforme plusieurs pages, groupes et comptes faisant partie d'une campagne coordonnée de désinformation qui aurait été orchestrée par l'Islamic Republic of Iran Broadcasting (IRIB), la radio-télévision étatique iranienne, et qui aurait ciblé de nombreux pays à travers le monde dont l'Algérie. "Nous avons supprimé 118 pages, 389 comptes Facebook, 27 groupes et 6 comptes Instagram" en provenance d'Iran, annonce Facebook dans son rapport mensuel sur ses efforts contre le "comportement inauthentique coordonné" sur sa plateforme. "Cette activité est née en Iran et s'est concentrée sur un large éventail de pays dans le monde, notamment l'Algérie, le Bangladesh, la Bosnie, l'Égypte, le Ghana, la Libye, la Mauritanie, le Maroc, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan, la Tanzanie, la Tunisie, les États-Unis, le Royaume-Uni et le Zimbabwe", indique le réseau social. "Notre enquête a lié cette activité à l'Islamic Republic of Iran Broadcasting", affirme Facebook, en référence à la radio-télévision étatique iranienne. "Nous avons découvert ce réseau dans le cadre de nos enquêtes internes sur les soupçons de comportement inauthentique coordonné, en partie sur la base de certains liens avec nos précédents démantèlements", précise la compagnie américaine. Par ailleurs, le responsable de la politique de sécurité sur Facebook, Nathaniel Gleicher, a expliqué à Reuters que ce réseau utilisait plus de 500 comptes sur Facebook et Instagram afin de diffuser des messages qui souvent se concentraient sur des conflits locaux ou sur la critique des actions américaines dans la région. "En général, il s'agissait de trames narratives alignées sur les intérêts géopolitiques iraniens", a indiqué Nathaniel Gleicher.

R. N.

ANNULATION DES MATIÈRES SECONDAIRES DANS LES ÉPREUVES DU BAC

Le souhait de la commission de l'Éducation du Conseil de la nation

Alors que le Conseil des ministres tranchera dimanche sur le sort de l'année scolaire 2019/2020, la commission de l'Éducation du Conseil de la nation a adressé avant-hier au ministre de l'Éducation, Mohamed Adjaout, une correspondance qui contient des propositions quant à l'évaluation des élèves et des examens de fin d'année.

S'agissant du cycle primaire, elle propose d'organiser le passage à l'année supérieure en se basant sur le 1^{er} et le 2^e trimestre avec une moyenne de 10,45/20 et la suppression de l'examen de cycle primaire (ex-sixième) en se basant aussi sur les deux trimestres avec une moyenne de 10,45/20 pour la première année moyenne.

Pour le cycle moyen, elle propose la moyenne de 9/20 pour le passage en classe supérieure et la suppression pure et simple des épreuves du BEM et un passage automatique au lycée sur la base de la moyenne de 9/20.

Quant au secondaire, la commission suggère de renvoyer le bac au mois de septembre et recommande aussi la suppression des matières dites "secondaires", c'est à dire science, maths physique pour les littéraires et histoire, géographie, éducation islamique et langues étrangères pour les scientifiques.

R. N.

COMPLEXE D'EL-HADJAR

Une trésorerie très fragile et un endettement lourd

Le complexe d'El-Hadjar, ce fleuron de la sidérurgie algérienne, est à l'agonie. Le complexe a connu ces dernières années plusieurs restructurations, au gré du nouveau propriétaire, ainsi que des mouvements de protestation, la mise à l'arrêt de plusieurs fourneaux et une situation financière alarmante. Dans un entretien publié ce mercredi 6 mai 2020, dans les colonnes du quotidien *El Watan*, le nouveau directeur général du complexe d'El-Hadjar, Réda Belhadj, a dressé une situation peu reluisante de ce fleuron de l'industrie sidérurgique en Algérie.

"La trésorerie est très fragile, l'endettement est lourd et les créances sont significatives. Donc, il est prématuré de donner avec précision la situation actuelle", a affirmé M. Belhadj qui a précisé qu'un audit/diagnostic économique et financier sera lancé "incessamment" pour avoir un état des lieux complet qui sera suivi, après analyse, de plans d'action. En dépit des investissements de l'État, pour maintenir le complexe à flot, la situation financière reste alarmante. A ce propos, M. Belhadj a indiqué qu'"il n'y a pas de recette miracle, et que Sider El-Hadjar se devait de continuer et de parachever son plan d'investissement pour redevenir une usine standard avec une maîtrise parfaite de ses charges". La renationalisation du complexe d'El-Hadjar en 2013, grâce au rachat par l'État algérien des parts de l'Indien ArcelorMittal, devait donner un second souffle à ce fleuron de l'industrie sidérurgique. Toutefois, les difficultés ont persisté et le gouffre financier s'est creusé. En avril 2018, le Conseil des Participations de l'État a donné son feu vert pour le rééchelonnement à long terme de sa dette qui s'élevait alors à plus de 122 milliards de dinars. A la même période, le CPE avait donné son accord pour la signature d'un partenariat entre ce complexe sidérurgique et le groupe émirati Émarat Dzayer, sur la base de la règle 49/51 régissant les investissements étrangers en Algérie. Ce partenariat devait apporter un investissement de plus de 160 milliards de dinars pour la réhabilitation de complexe d'El-Hadjar. Là encore, et malgré ces investissements, le complexe accuse toujours un déficit financier important. De l'aveu du nouveau directeur, la situation financière du complexe Sider El Hadjar est "très difficile", a-t-il déclaré le 29 avril dernier.

BÉCHAR

475 pièces de monnaie archéologiques et historiques

Quelque 475 pièces de monnaie archéologiques et historiques ont été saisies par les éléments du service régional de Béchar de lutte contre la commercialisation illégale de drogue et de psychotropes, a-t-on appris hier de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya de Béchar.

La saisie de ces pièces de monnaie datant de l'époque des vandales a eu lieu lors de la perquisition, ordonnée par la justice, du domicile d'un homme âgé d'une quarantaine d'années, impliqué avec quatre autres individus dans une affaire de détention et d'exposition à la vente et achat de psychotropes dans le cadre d'une bande criminelle organisée.

L'expertise réalisée, avec la coordination de la direction locale du secteur de la culture à Béchar, a prouvé que ces pièces de monnaie sont d'une valeur archéologique et historique et remontent à l'époque des vandales, a précisé la source.

L'opération a également permis la saisie de 1.449 comprimés de psychotropes. Présenté à la justice, le mis en cause a été placé en détention préventive par le magistrat instructeur près le tribunal de Béchar pour "vente et recel d'objets provenant de fouilles ou de sondage, découverts fortuitement et la non déclaration de découvertes fortuites".

R. N.

RACHAT DES ACTIFS PÉTROLIERS D'ANADARKO EN ALGÉRIE

Total jette l'éponge

Le groupe français Total ne pourra pas racheter les actifs de la compagnie pétrolière américaine Anadarko en Algérie, a rapporté avant-hier mardi l'agence Reuters citant le P.-dg de Total, Patrick Pouyanné.

PAR ROSA CHAOUI

En effet, Total a été informé par l'Américain Occidental Petroleum qu'il ne pourrait pas acquérir les actifs pétroliers et gaziers d'Anadarko en Algérie, a déclaré, mardi, Patrick Pouyanné, lors d'une conférence téléphonique avec des analystes après la publication des résultats trimestriels du groupe. "Occidental nous a dit officiellement que nous ne pouvons pas acquérir les actifs algériens", a fait savoir Patrick Pouyanné.

Pour rappel, Total avait annoncé en mai 2019 un accord avec Occidental

en vue de racheter pour 8,8 milliards de dollars les actifs d'Anadarko en Algérie, au Ghana, au Mozambique et en Afrique du Sud. Cette opération était liée au rachat d'Anadarko par Occidental Petroleum.

L'Algérie s'est opposée au rachat par Total des actifs d'Anadarko détenus dans le sud du pays. En décembre 2019, le ministre de l'Énergie Mohamed Arkab avait déclaré que la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach allait exercer son droit de préemption.

Le ministère de l'Énergie avait indiqué en décembre dernier que Sonatrach allait exercer son droit de préemption sur les intérêts détenus par Anadarko en Algérie suite à une décision du ministre de l'énergie relative à une opération dans le cadre d'une fusion/acquisition effectuée par Anadarko, "incompatible" avec la réglementation en vigueur. Selon le communiqué "une opération de fusion/acquisition a été opérée, le 3 août 2019, entre les compagnies pétrolières américaines Anadarko et

Occidental. Dans le cadre du processus de cette fusion/acquisition, Occidental cédera l'ensemble de ses intérêts, nouvellement acquis en Afrique, au profit de Total", avait précisé la même source.

"Anadarko, partenaire de Sonatrach sur le périmètre de Berkine a sollicité, conformément à la loi sur les hydrocarbures, l'approbation du ministre de l'énergie, pour le changement de contrôle d'Anadarko Algérie au profit de la Compagnie Occidental", a ajouté le communiqué. "En vertu de la réglementation en vigueur, le ministre de l'énergie, Mohamed Arkab, s'est prononcé sur cette opération et a déclaré son « incompatibilité » avec le maintien d'Anadarko dans le contrat d'association sur le périmètre de Berkine. "En conséquence, Sonatrach exercera son droit de préemption sur les intérêts détenus par Anadarko en Algérie", a conclu le document.

R. C.

PORTÉS PAR DES MESURES D'ASSOUPPLISSEMENT PRISES PAR LES GRANDES ÉCONOMIES

Le Brent orienté à la hausse hier

PAR RIAD EL HADI

Les cours du pétrole étaient orientés à la hausse hier mercredi, portés par des mesures d'assouplissement prises par les grandes économies favorables à la demande, avant la publication des stocks aux États-Unis en début de séance américaine.

Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 31,47 dollars à Londres, en hausse de 1,61 % par rapport à la clôture de mardi.

A New York, le baril américain de WTI pour juin gagnait 2,81 %, à 25,25 dollars, après s'être envolé la veille de plus de 20 %.

"Le ralentissement de l'offre mondiale et les perspectives de réouverture des économies donnent un coup de fouet aux marchés pétroliers", a expliqué

Ipek Ozkardeskaya, analyste, dans une note.

"Le sentiment sur le marché du pétrole a beaucoup changé en l'espace d'une semaine seulement", a complété Eugen Weinberg, analyste, soulignant "l'optimisme perceptible partout", notamment sur le plan de la demande en or noir à mesure que les pays entament leurs déconfinements.

Mais "l'euphorie actuelle est prématurée", a-t-il nuancé. "Même après une reprise progressive de l'activité économique, la demande pourrait rester inférieure au niveau de 2019 pendant les années à venir". Les investisseurs ont également mercredi les yeux tournés vers le rapport hebdomadaire de l'Agence américaine d'information sur l'Énergie (EIA) sur les stocks de brut dans le pays, très suivi.

Si ces derniers devraient continuer

d'augmenter, les analystes s'attendent à ce que leur progression ralentisse légèrement. Les spécialistes interrogés par l'agence Bloomberg tablent sur une hausse de 8,8 millions de barils pour la semaine achevée le 1^{er} mai, contre 9 millions la semaine précédente.

Le stockage du brut, proche de ses limites partout dans le monde, génère une inquiétude supplémentaire sur le marché car il pourrait contraindre certaines productions locales à l'arrêt, ce dans un futur proche.

"Comme le pétrole stocké continue à s'accumuler, les arrêts forcés de la production sont inévitables", a d'ailleurs averti mercredi l'analyste, Bjornar Tonhaugen.

R. E.

GROGNE DES SOUSCRIPTEURS AADL-CNEP

Ils exigent la remise de leurs clés



Les souscripteurs à l'AADL promu par la Cnep ne décolèrent pas. Ils ont interpellé le chef de l'état pour le retard enregistré pour la remise des clés de leurs nouveaux logements. Ces derniers sont pourtant bel et bien achevés.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

C'est en effet le ras-le-bol pour les souscripteurs aux logements AADL version Cnep. Ces derniers au nombre de 1.200 ont crié leur colère via le site *Reghaia.com* où ils dénoncent "le retard dans la délivrance des unités de logements qui ont été achevés depuis peu". Ils déplorent également "le retard causé dans les travaux

d'aménagements des chaussées et routes menant vers ces logements interpellé à l'inquiétude". Les souscripteurs à cette formule AADL, rappelons-le, promue à travers le financement de la Caisse d'épargne pour ceux dont les dossiers remontent à 2008 et une partie de ceux de 2013. "Cela fait 5 ans que ces logements sont prêts et peuvent être habités à n'importe quel moment", sauf, ajoute le communiqué du site, les "raccordements au gaz et à l'électricité n'ont pas été entamés" laissant ces futurs locataires dans un total désarroi. Le pire dans ce cas, c'est que le financement de la Cnep aurait assuré un logement neuf et décent pourvu de commodités, étant donné que la plupart des postulants ont payé presque la totalité de leurs logements. "Notre collectif s'est lassé de ces promesses depuis de années et vivent dans une situation de détresse surtout pour les familles dans le contexte actuel". La crise sanitaire du coronavirus a aggravé cette situation pour ceux qui sont obligés d'être confinés dans des minuscules logements

pour lesquels ils déboursent des sommes importantes entre loyer et charges. Ces citoyens ont finalement interpellé le président de la République pour régler cette "situation définitivement" alors qu'ils ont épuisé tous les recours à travers les multiples correspondances avec le ministre de l'Habitat et les différents walis qui se sont succédés. Ils ont déclaré également avoir sollicité les autres secteurs tels ceux de l'Éducation pour leur demander de finir les chantiers des établissements scolaires qui sont à l'arrêt. Il est à noter que le ministre de l'Habitat, Kamel Nasri, avait déclaré il y a quelques jours que les postulants aux logements AADL auront leurs affectations dans les sites achevés et sans délais du moment que les logements sont prêts. Mais il faudra que les souscripteurs prennent encore une fois le mal en patience du moment que les chantiers sont à l'arrêt depuis des mois et attendre la fin de la crise du Covid-19 pour voir clair.

F. A.

SOUTENANCE DE THÈSES DE MASTER ET DE DOCTORATS

Maintenue pour juin prochain

PAR IDIR AMMOUR

Après la confusion et l'incertitude dans lesquelles sont plongées les étudiants en fin de cycle master 2 et les doctorants, dans l'attente d'une réponse claire de la part du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, concernant les soutenances de thèses de fin de cycle, à savoir le master et le doctorat en raison du confinement sanitaire, la tutelle vient de confirmer officiellement les propos tenus par Abdelhafidh Milat, coordinateur du Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes), lors de son intervention à la Radio nationale, indiquant que les soutenances seront

maintenues mais à huis clos. En effet, les soutenances de thèses de fin de cycle sont maintenues pour le mois de juin à travers l'ensemble des universités et instituts du pays, a-t-on appris auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Cette annonce soulage certainement la communauté étudiante. Toutefois, les soutenances se dérouleront à huis clos et sans la présence des étudiants ou d'autres personnes non concernées, selon une note adressée par le ministère aux différents instituts et universités du pays. Les thèses se dérouleront en présence uniquement de leurs auteurs (les étudiants ou doctorants), le président du jury et l'encadreur bien évi-

demment dans des salles fermées où l'accès sera pratiquement interdit à d'autres personnes. Il s'agit de ne pas pénaliser les étudiants qui auront travaillé et finalisé leurs thèses pendant la période de confinement. Ces mesures ont été prises en raison de l'épidémie du coronavirus qui touche le pays, sachant que les étudiants sont mis en vacances depuis le 12 mars dernier. Aussi, la décision de permettre le déroulement des soutenances de thèses de master et de doctorat confirme que le dé-confinement progressif interviendra après le mois de Ramadhan.

I. A.

ANNABA

Des vaches importées de France placées en quarantaine

La direction des services agricoles de la wilaya d'Annaba a placé en quarantaine 399 vaches pleines importées de France. Les génisses pleines de la race prim'holstein ont été contrôlées par les services vétérinaires et acheminées à la ferme Segane-Amar située à Daghoussa, commune de Besbes dans la wilaya d'El-Tarf, a indiqué la DSA Annaba sur sa page Facebook.

R. N.

DESSALEMENT D'EAU DE MER

Lancement prochain des travaux de 3 nouvelles stations

Les travaux de réalisation de trois stations de dessalement d'eau de mer à Alger, Annaba et Skikda, seront lancés prochainement, a fait savoir à Blida, le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, précisant que celle de la capitale sera d'une capacité de 300.000 m³/j.

Ces stations s'ajouteront aux 11 déjà existantes et réparties sur plusieurs wilayas du pays, a indiqué M. Berraki, dans une déclaration à l'agence officielle APS, soulignant que de nouvelles stations renforceront les structures de dessalement. Le ministre des Ressources en eau s'est exprimé en marge d'une visite d'inspection à nombres de projet d'habitat dans la nouvelle ville de Bouinane dans la wilaya de Blida, en compagnie du ministre de l'Habitat, Kamel Nasri et celui de l'Énergie, Mohamed Arkab.

Le ministre a précisé que "le programme futur du secteur prévoit l'approvisionnement des villes côtières en eau dessalée et la consécration de l'eau des barrages aux villes intérieures et à l'irrigation".

A ce propos, M. Berraki a jugé nécessaire de se tourner dans le futur vers les ressources en eau non conventionnelles à savoir l'eau dessalée, la désalinisation des eaux souterraines dans le désert, le but étant de garantir l'approvisionnement en cette matière vitale et ne pas parier seulement sur les eaux de pluie.

Il a également annoncé l'organisation, mi-mai courant, d'une rencontre avec la presse nationale, afin de faire une mise au point et passer en revue les différentes ressources en eau à l'échelle nationale.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

5 morts et 124 blessés en 24 heures

5 personnes sont décédées et 124 autres ont été blessées dans 114 accidents de la circulation survenus durant ces dernières 24 heures à travers le territoire national, a indiqué hier un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Ouargla avec 4 personnes décédées suite à une collision entre un véhicule et un camion survenue sur la rocade sud d'El-Hadeb, dans la commune de Rouisset, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 7 incendies urbains, industriels et divers à travers les wilayas d'Alger, Naâma, Constantine, Adrar, Bouira, Ghardaia et Illizi.

"Ces incendies ont causé des gênes respiratoires à une personne et des brûlures à une autre dans la wilaya de Constantine suite à un incendie qui s'est déclaré dans 3 dépôts dans la commune de Hamma-Bouziane", relève-t-on.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué 219 opérations de sensibilisation à travers 34 wilaya (174 communes), axées sur la nécessité pour les citoyens du respect de confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale. Les éléments de la Protection civile ont, en outre, effectué 236 opérations de désinfections générales à travers 37 wilayas (162 communes), indique le communiqué, précisant que ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

R. N.



RELEVER LE GOÛT DES PLATS

Utilisation des épices et aromates en cuisine



La tolérance du
Prophète (qsssl) envers
les autres religions





RELEVER LE GOÛT DES PLATS

Utilisation des épices et aromates en cuisine

La cuisine marocaine et du Maghreb est très parfumée, parfois très épicée ou plus douce, selon les goûts et les régions.

Nous allons tenter d'en savoir plus sur l'utilisation des épices dans la cuisine maghrébine.

Safran

L'épice la plus chère au monde est vendue en petites doses et s'emploie avec parcimonie. On le trouve sous forme de filaments séchés ou de poudre. Dès qu'une recette fait mention de safran en cuillerées à café, il s'agit de curcuma et non de safran véritable.

Il existe donc sous deux formes : en poudre ou en filaments. La poudre est utilisée pour les viandes braisées et les filaments pour les riz et les soupes. Il donne aux plats une saveur et une couleur typique fort appréciée.

Poivre

Le poivre blanc est plus fort lorsqu'il n'est pas cuit. Aussi, il est recommandé de l'ajouter en fin de cuisson. Il est souvent utilisé avec le gingembre pour des préparations tout en vigueur. Le poivre noir est plus souvent utilisé, notamment avec la noix de muscade. Gris, blanc, noir, son parfum diffère légèrement selon sa couleur qui dépend de l'arbre qui le produit et/ou de la maturité de la graine. Vous pouvez composer votre propre mélange, en y adjoignant un peu de coriandre et de piment de Jamaïque. Évitez le poivre vendu en poudre qui perd trop vite son parfum. Un vrai poivre mérite son moulin particulier.

Cumin

Il est très utilisé, surtout lorsqu'il est en poudre. Il ne faut pas trop le faire cuire, mais plutôt l'ajouter en fin de cuisson, si on veut se préserver d'une certaine amertume. Mais cette amertume a néanmoins ses adeptes. Très utilisé dans la cuisine nord-africaine, le cumin relève traditionnellement les couscous, les tajines et les merguez par sa saveur légèrement anisée. Épice régulièrement importée du Maroc.

Gingembre

Il est utilisé dans les préparations mijotées, là encore souvent en fin de cuisson et modérément, car il peut être assez fort et amer.



Cannelle

C'est une épice très appréciée au Maroc et au Maghreb. On l'utilise aussi bien pour les plats sucrés que les plats salés. Inséparable de la pomme, la cannelle est aussi parfaite aussi pour les viandes à l'étouffée. La cannelle possède également la qualité reconnue de soulager les gaz et les coliques tout en stimulant l'appétit.

Paprika

Le paprika doux ou fort, selon les goûts, colore les préparations et les relève.

Noix de muscade

Elle doit être utilisée avec parcimonie. Elle est souvent associée au paprika ou au gingembre. La noix de muscade se marie aussi bien avec le salé qu'avec le sucré. Elle aromatise les sauces et les poissons mais aussi certaines pâtisseries orientales et desserts.

Menthe

Elle est très appréciée dans la cuisine du Maghreb. Il y a la menthe sauvage, connue sous le nom de flou, d'utilisation courante en infusions et dans les tajines et la menthe verte utilisée fraîche ou sèche et pulvérisée. Fraîche, elle sert à la préparation du thé à la menthe et sèche, entre dans la composition de nombreux plats ou salades. La menthe se marie bien avec la viande de mouton, le concombre, les légumes secs, les tomates et elle est indispensable pour le taboulé nord-africain. Elle est l'ingrédient principal pour la composition du thé marocain.

Coriandre

Elle est très utilisée dans les soupes,

les potages, les boulettes de viande hachée et les tajines. Privilégiez la coriandre fraîche à la saveur bien plus délicate que sa variante sèche ou en graines. Les graines de coriandre sont petites (quelques millimètres de diamètre), creuses, de couleur brun clair à beige. Leur goût est différent de celui des feuilles. Elles sont usuellement utilisées séchées. Pilees avec de l'ail et du poivre, elles constituent un condiment de base. Inséparable des préparations dites "à la grecque" et des cornichons.

Persil

Le persil connu dans la cuisine maghrébine est le persil plat, il est plus tendre et plus parfumé que le persil frisé.

Eau de fleur d'oranger

L'eau de fleur d'oranger entre dans la composition de nombreux desserts et de quelques plats mijotés. Ne la faite pas cuire, elle perdrait de sa saveur.

Ail

Originnaire du nord du continent asiatique, l'ail s'intègre parfaitement à la cuisine maghrébine. Il relève le goût des plats. Il est considéré comme l'antibiotique des pauvres.

Aneth

Originnaire du Bassin méditerranéen, elle aromatise très bien les poissons. Pour conserver son arôme, il faut faire attention à ne jamais le faire cuire.

Anis étoilé

Très odorante, parfaite pour les pots-au-feu.

Anis vert

Il entre dans la composition du pain

d'épice et de bien des pâtisseries traditionnelles.

Basilic

Cette plante savoureuse est originaire du Moyen-Orient et de l'Inde mais elle a conquis la cuisine marocaine. Elle entre dans la composition de nombreux mets. Pour les plats chauds il faut l'ajouter juste avant de servir pour lui conserver sa saveur vive et fraîche.

Cardamome

Épice indienne par excellence, elle accompagne merveilleusement l'agneau, les aubergines et bien d'autres mets...

Clou de girofle

Cette épice a une saveur tenace, âcre et piquante et rehausse parfaitement le goût des autres épices qui lui sont associées. Idéalement pour la cuisson du poisson et du riz.

Curcuma

Cette épice est souvent confondue avec le safran car, comme lui, c'est un colorant jaune-orangé très concentré. Elle est légèrement piquante et amère. Il est à l'origine du colorant alimentaire jaune industriel.

Curry

Ce mélange comprend généralement anis, cardamome, girofle, gingembre, curcuma (d'où sa couleur jaune), piment (plus ou moins), cumin, cannelle et noix de muscade. Le plus fort est le plus foncé.

Laurier

Ses feuilles sont utilisées en cuisine pour leur arôme. Il s'emploie séché et s'infuse ou cuit dans la sauce. Le laurier s'emploie également pour traiter les crampes abdominales en infusion.

Ras el hanout

Produit du Maroc originellement composé d'au moins 37 épices dont la cardamome, la noix de muscade, le piment, le poivre, les boutons de rose, la fleur d'ris, etc. Très parfumé mais très doux, il est inséparable d'un bon bouillon de couscous, intervient dans les tajines et nombre de cuissons pochées.

Vanille

Celle de l'île de la Réunion (vanille Bourbon) est la meilleure. Préférez la vanille pure, très noire, vendue en flacons. Utilisez-la dans des sauces salées ; son parfum surprend agréablement.



CARNET DE RECETTES

Crêpes fourrées aux fruits secs

Ingrédients pour la pâte à crêpes (12 crêpes) :
1/2 litre de lait
50 g de beurre fondu
1 c. à s. de sucre semoule
1 sachet de sucre vanillé
225 g de farine
2 œufs

Pour la garniture :
120 g d'abricots séchés
120 g de figues séchées
1/2 petit verre de jus d'orange
50 g de noix
50 g de sucre semoule
3 bâtonnets de cannelle
Quelques amandes effilées grillées

Préparation de la pâte :
Verser le lait dans un mixeur, ajouter le beurre, les œufs, le sucre semoule, le sucre vanillé et la farine. Mixer le tout jusqu'à obtention d'une crème fluide. Laisser reposer pendant quelques minutes avant la cuisson. (On peut également utiliser un fouet manuel). Faire chauffer une poêle antiadhésive et la beurrer très légèrement. Verser la quantité d'une demi-louche de pâte et l'incliner de façon à recouvrir tout son fond. Faire dorer la crêpe des deux côtés puis la déposer sur un linge propre. Continuer ainsi jusqu'à épuisement de la pâte.

Préparation de la garniture des crêpes :
Faire ramollir les abricots et les figues séchés dans l'eau environ 1 heure. Les égoutter et les découper en petits morceaux. Les disposer dans une poêle sur feu doux, ajouter le jus d'orange, le sucre semoule et les bâtonnets de cannelle en remuant délicatement. Découper les noix en petits morceaux et les ajouter dans la poêle. Remuer le tout jusqu'à caramélisation. Retirer du feu, laisser refroidir puis enlever les bâtonnets de cannelle. Étaler les crêpes, les fourrer avec 1 c. à s. du mélange puis les enrouler. Les disposer dans un plat de présentation et les servir garnies d'amandes effilées.



Chorba langues d'oiseau et boulettes de viande



Ingrédients

500 g de bœuf haché
2 courgettes, coupées en morceaux d'1 cm
2 carottes, coupées en morceaux de 1 cm
4 tasses (1 l) de bouillon de poulet ou de légumes
1 œuf, légèrement battu
2/3 tasse (50 g) de chapelure fraîche
2 gousses d'ail écrasées
1 oignon, haché finement
2 c. à s. d'huile d'olive
1 c. à c. de chaque (cannelle moulue et de gingembre moulu)
2 c. à c. de cumin
1/2 bouquet de coriandre, feuilles cueillies, les tiges hachées
1/2 c. à c. de flocons de piment séché
1 tasse (200 g) de langues d'oiseaux

Préparation :

Chauffer 1 cuillerée à soupe d'huile dans une grande casserole à feu moyen. Ajouter la moitié de chacun de l'oignon et l'ail, puis cuire, en brassant, pendant 2-3 minutes jusqu'à ce qu'ils ramollissent. Incorporer la cannelle, le gingembre et 1 cuillerée à café de cumin et cuire pendant 2 minutes ou jusqu'à ce que le tout soit parfumé. Transférer dans une assiette à refroidir. Remettre la casserole sur feu moyen avec 2 cuil d'huile. Ajouter les tiges de coriandre et le reste de l'oignon et l'ail et cuire, en brassant, pendant 2-3 minutes jusqu'à ce qu'ils ramollissent. Ajouter les flocons de piment et 1 cuillerée à café de cumin restant, puis faites cuire encore 1 minute ou jusqu'à ce qu'il soit parfumé. Incorporer les carottes, les courgettes, le bouillon et 1 tasse (250 ml) d'eau, porter à ébullition et laissez cuire pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que les légumes soient tendres. Pendant ce temps, à l'aide de vos mains, combiner le mélange d'oignon, haché, l'œuf et la chapelure dans un bol et assaisonner. Rouler en boulettes de la taille d'une noix et réfrigérer pendant 10 minutes. Chauffer le reste de l'huile, 1 cuillerée à soupe dans une poêle à feu moyen-élevé. Cuire les boulettes, en lots, pendant 2-3 minutes jusqu'à ce qu'elles soient dorées. Ajouter les langues d'oiseaux et laisser cuire pendant 3-4 minutes jusqu'à tendreté. Ajouter les boulettes et cuire encore 3-4 minutes. Pour servir, parsemer de feuilles de coriandre et amandes.

Tajine d'agneau aux olives et citron confit



Ingrédients :

Des morceaux d'agneau (au choix)
1 tomate râpée
1 oignon haché
2 gousses d'ail
1/2 bouquet de coriandre hachée
250 g d'olives vertes coupées en deux
1 citron confit
Huile d'olive
1/2 c. à c. de gingembre
Sel, poivre
1/2 c. à c. de ras el hanout
Curcuma
250 g de champignons de Paris frais

Préparation :

Commencer par dessaler les olives en les portant à ébullition avec une tranche de citron (répéter l'opération 2 fois en changeant l'eau). Faire revenir les champignons émincés dans un filet d'huile d'olive et réserver. Chauffer l'huile d'olive dans un tajine ou une marmite. Ajouter la viande et faire revenir quelques minutes. Ajouter les oignons hachés ainsi que l'ail émincé. Ajouter la coriandre hachée ainsi que les épices. Raper la tomate. Ajouter le citron confit coupés en lanière en retirant la chair si désiré. Mouiller d'eau et laisser cuire la viande à couvert. 10 minutes avant la fin de la cuisson ajouter les champignons ainsi que les olives vertes. Laisser réduire la sauce. Saupoudrer de coriandre ciselée et décorer de lamelles de citron confit

Salade de pommes de terre aux haricots verts



Ingrédients :

500 g de petites pommes de terre
250 g de haricots verts
4 c. à s. d'huile
1 c. à s. de vinaigre
1 gousse d'ail écrasée
2 piments, épicés et émincés
6 brins de coriandre, hachés
1 c. à c. de graines de carvi

Préparation :

Couper en deux les pommes de terre, les faire cuire à petit bouillon 20 mn. Elles doivent être tendres, mais fermes, les égoutter. Ébouillanter, puis égoutter les haricots.

Assaisonnement :

Mettre dans un bol l'huile d'olive, le vinaigre, l'ail, les piments, la coriandre, le carvi et battre le tout. Servir la salade tiède ou froide, avec l'assaisonnement préparé au dernier moment.

La tolérance du Prophète (QSSSL) envers les autres religions

Les relations du Prophète (Que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) avec les gens d'autres religions sont résumées dans ce verset du Coran : "À vous votre religion et à moi la mienne." (Coran 109:6) À l'époque du Prophète, la Péninsule arabe comptait plusieurs religions sur son territoire. Il y avait des chrétiens, des juifs, des zoroastriens et des polythéistes, de même que des gens qui n'étaient affiliés à aucune religion.

Un coup d'œil à la biographie du Prophète (Que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) nous fait découvrir plusieurs exemples démontrant son haut niveau de tolérance envers les gens d'autres confessions. Afin de comprendre et d'apprécier cette tolérance, on doit la remettre dans son contexte, à l'époque où l'islam était un État officiel, avec des lois spécifiques établies par le Prophète et conformes aux principes de la religion. Il existe de nombreux exemples, au cours des treize années de sa mission qu'il a passées à la Mecque, où le Prophète a fait preuve de tolérance. Comme certains pourraient croire qu'il cherchait par là à améliorer l'image des musulmans et le statut social de l'islam en général, nous ne tirerons nos exemples que de l'époque qui commence avec la migration du Prophète à Médine et, plus précisément, à partir du moment où la constitution fut établie.

La Sahifah

Le meilleur exemple de tolérance dont le Prophète fit preuve envers des membres d'autres religions fut sans doute la constitution elle-même, appelée "Sahifah" par les premiers historiens. Quand le Prophète émigra à Médine, cela mit fin à son rôle de simple leader religieux; il devint le leader politique d'un État gouverné selon les préceptes de l'islam, ce qui exigeait l'établissement de lois claires afin d'assurer l'harmonie et la stabilité dans une société qui sortait à peine de décennies de guerres de toutes sortes. Il était, donc, essentiel d'assurer une coexistence paisible entre musulmans, juifs, chrétiens et polythéistes. Le Prophète rédigea une constitution détaillant les responsabilités de chaque groupe résidant à Médine, de même que leurs obligations les uns envers les autres et certaines restrictions pour chacun. Chaque groupe se devait de respecter les détails de cette constitution et toute violation de l'un de ses articles était considéré comme une trahison.

Une seule nation

Le premier article de cette constitution stipulait que tous les habitants de Médine, c'est-à-dire les musulmans et tous les juifs, chrétiens et idolâtres qui avaient signé le traité de paix, constituaient "une seule nation, à l'exclusion de toutes les autres". Ils étaient tous considérés comme membres et citoyens de Médine, indépendamment de leur race, religion ou lignée. Les non-musulmans jouissaient de la même protection et de la même sécurité que les musulmans, tel que stipulé dans un autre article qui disait : "Les juifs qui sont avec nous recevront de l'aide et seront traités de façon équitable. Ils ne seront point lésés



et aucun soutien ne sera apporté à leurs ennemis." Auparavant, chaque tribu avait des alliés et des ennemis à l'intérieur et à l'extérieur de Médine. Le Prophète rassembla ces différentes tribus sous un seul système de gouvernance dans lequel furent maintenus les pactes d'alliances existant déjà entre elles. Toutes les tribus devaient se considérer comme une seule nation, sans égard aux alliances individuelles. Toute attaque contre une autre tribu ou contre des membres d'une autre religion était considérée comme une attaque contre l'État et contre les musulmans. Les membres des autres religions au sein de la société musulmane jouissaient également d'une protection dans la pratique quotidienne de leur culte. Le Prophète dit : "Quiconque tue une personne qui a signé une trêve avec les musulmans ne sentira jamais l'odeur du Paradis." (Sahih Mouslim)

Comme les musulmans étaient en position d'avantage, le Prophète émit une stricte mise en garde contre toute forme de mauvais traitement contre les membres des autres confessions. Un autre article de cette constitution stipulait que « les juifs ont leur religion et les musulmans, la leur ». Il est, donc, clair que le Prophète ne supportait aucun acte d'intolérance à l'égard des autres religions et que bien qu'ils faisaient tous partie de la même société, ils pouvaient pratiquer chacun sa religion, un droit qui ne pouvait être violé sans conséquences graves. Ils étaient tous libres de pratiquer leur religion sans être lésés ni avoir à subir de provocations ou de harcèlement. Nous pourrions discuter de plusieurs autres articles de cette constitution, mais comme l'espace nous manque, nous aimerions mettre l'accent sur l'article suivant, que nous considérons important : "Si une dispute ou une controverse susceptibles de provoquer des problèmes éclatent, il faut le renvoyer à Dieu et à Son messenger." Selon cette clause, tous les habitants de l'État devaient reconnaître cette autorité supérieure et, dans les litiges

qui impliquaient diverses tribus et religions, la justice ne devait pas être du ressort de leaders individuels, mais du leader de l'État lui-même ou de ses représentants. Il était toutefois permis aux tribus non-musulmanes de régler leurs différends internes à l'aide de leurs propres écritures religieuses ou de leurs guides spirituels. Elles avaient également le choix, si elles le souhaitaient, de demander au Prophète d'agir comme juge pour elles. Dieu dit, dans le Coran : "S'ils viennent à toi, (ô Mohammed), juge entre eux ou alors refuse poliment d'intervenir." (Coran 5:42)

Le Prophète permettait, donc, aux membres des diverses religions de juger entre eux de leurs propres affaires, tant que leurs décisions ne contredisaient pas les articles de la constitution, un pacte qui tenait compte des avantages d'une paisible coexistence entre les divers groupes formant la société de Médine.

L'autonomie religieuse et la politique

De par la constitution, les juifs jouissaient d'une totale liberté de pratiquer leur religion. À l'époque du Prophète, les juifs de Médine avaient leur propre école, appelée Bait-oul-Midras, où ils adoraient Dieu, recevaient une éducation générale et apprenaient à réciter la Torah. Dans plusieurs lettres envoyées à ses émissaires, le Prophète mettait l'accent sur le fait que les institutions religieuses ne devaient être attaquées en aucune circonstance. Dans une lettre adressée aux leaders religieux de Sainte Catherine, au Mont Sinaï, qui avaient demandé la protection des musulmans, il dit : "Ceci est un message de la part de Mohammed ibn Abdoullah, constituant une alliance avec ceux dont la religion est le christianisme ; que nous soyons proches ou éloignés, nous sommes avec eux. Moi même, les auxiliaires [de Médine] et mes fidèles, nous nous portons à leur défense, car les chrétiens sont mes citoyens. Et par Dieu, je résisterai contre quoi que ce soit qui les contrarie. Nulle contrainte sur eux, à

aucun moment. Leurs juges ne seront point démis de leurs fonctions ni leurs moines expulsés de leurs monastères. Nul ne doit jamais détruire un édifice religieux leur appartenant ni l'endommager ni en voler quoi que ce soit pour ensuite l'apporter chez les musulmans. Quiconque en vole quoi que ce soit viole l'alliance de Dieu et désobéit à Son prophète. En vérité, les chrétiens sont mes alliés et sont assurés de mon soutien contre tout ce qui les indispose. Nul ne doit les forcer à voyager ou à se battre contre leur gré. Les musulmans doivent se battre pour eux si besoin est. Si une femme chrétienne est mariée à un musulman, ce mariage ne doit pas avoir lieu sans son approbation. Une fois mariée, nul ne doit l'empêcher d'aller prier à l'église. Leurs églises sont sous la protection des musulmans. Nul ne doit les empêcher de les réparer ou de les rénover, et le caractère sacré de leur alliance ne doit être violé en aucun cas. Nul musulman ne doit violer cette alliance jusqu'au Jour Dernier." Comme on peut le constater, cette constitution comportait plusieurs clauses qui couvraient tous les aspects importants des droits humains, incluant la protection des minorités vivant sous un gouvernement islamique, la liberté de culte et de mouvement, la liberté de nommer leurs propres juges et de posséder leurs propriétés, exemption du service militaire et droit à la protection de l'État en temps de guerre. À une autre occasion, le Prophète (Que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) reçut dans sa mosquée une délégation de soixante chrétiens de la région de Najran, qui faisait alors partie du Yémen. Lorsque vint l'heure de leurs prières, ils se tournèrent vers l'est et prièrent. Le Prophète ordonna qu'on les laisse tranquille et qu'on ne leur cause aucun préjudice. Il existe également des exemples tirés de la vie du Prophète où ce dernier a coopéré, au niveau politique, avec des gens de confessions différentes. Par exemple, il nomma un non-musulman, Amr ibn Omayah ad-Damri, comme ambassadeur et l'envoya rendre visite à Négus, roi d'Éthiopie. Ce ne sont là que quelques exemples démontrant la tolérance du Prophète envers les autres religions. L'islam reconnaît la diversité des religions et accorde à chaque individu le droit de choisir la voie qui lui semble la meilleure. La religion ne doit pas être imposée contre leur gré aux individus et ces exemples tirés de la vie du Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) résument parfaitement le verset du Coran qui fait autorité en matière de tolérance religieuse en islam. Dieu dit : "Nulle contrainte en religion." (Coran 2:256)

ORAN, NOUVEAU STADE DE 40.000 PLACES

La pelouse hybride coûtera 170 millions de dinars

Les travaux de réalisation de la pelouse du stade d'Oran, le plus grand ouvrage du complexe olympique en cours de réalisation dans la commune de Bir el-Djir, ont été entamés depuis près de deux mois...

PAR BOUZIANE MEHDI

Le directeur de l'entreprise chargée des travaux du nouveau stade dans la wilaya d'Oran, Farid Bousaâd, a indiqué que "la pelouse hybride du nouveau stade de 40.000 places, en cours de réalisation, coûtera 170 millions de dinars, précisant à l'APS qu'il s'agit d'une offre raisonnable, car une autre pelouse d'une même qualité en Europe revient à 1,4 million d'euros, rappelant que la pelouse hybride du nouveau stade de la capitale de l'Ouest du pays est dotée d'un système d'arrosage utilisé pour la première fois dans les enceintes de football en Afrique et il s'agit d'un système d'arrosage assisté par ordinateur dont le programmeur est accordé à la station de météo de l'aéroport international d'Oran par wifi.

Selon M. Bousaâd, cette "méthode permet un meilleur retour d'informations de la station centrale



de météo et aide ainsi à une programmation automatique de l'arrosage de la pelouse de manière à la rendre plus efficace, en tenant compte des données météorologiques obtenues". Il s'est réjoui du fait que cette "technologie de haute facture soit enfin utilisée dans les stades algériens".

Les travaux ayant trait à la réalisation de la pelouse du stade d'Oran, le plus grand ouvrage du complexe olympique en cours de réalisation dans la commune de Bir El-Djir en prévision des Jeux méditerranéens de 2022, ont été entamés depuis près de deux mois et devront prendre fin en juin prochain.

Chargée, également, de la pose de la piste d'athlétisme du même stade, une piste de 10 couloirs, l'entreprise aura

aussi pour mission de réaliser deux autres pelouses dans le même complexe, à savoir une pelouse hybride pour le terrain annexe et une pelouse en gazon naturel pour le stade d'athlétisme de 4.200 places.

Il y a quelques semaines, le nouveau stade d'Oran a fait l'objet d'une visite d'inspection de la part d'émissaires de la Confédération africaine de football en vue de l'homologuer, et ce, sur proposition de la Fédération algérienne de la discipline qui souhaite y programmer des rencontres de la sélection nationale dans le cadre des éliminatoires du Mondial-2022 au Qatar.

Les stades du 5-juillet à Alger et Mustapha-Tchaker à Blida, sont aussi concernés, rappelle l'APS.

B. M.

CHLEF, PLATS À EMPORTER ET SERVICE À DOMICILE

Alternative aux restaurants de la "Rahma"

De nombreux restaurants de la Rahma à Chlef ont été contraints cette année, suite à l'interdiction de l'organisation d'Iftar, d'axer leur action sur la préparation de plats à emporter, avec leur acheminement aux domiciles des personnes nécessiteuses, dans l'objectif d'assurer la pérennité de cette action de solidarité caractérisant le mois sacré du Ramadhan. En effet, si les autorités du pays ont décidé la suspension des tables d'Iftar des jeûneurs, au titre des mesures préventives visant à freiner la propagation du Covid-19, de nombreuses associations et bénévoles de tous bords, habitués à cette belle initiative solidaire, ont refusé d'y mettre fin. Des âmes charitables ont décidé de maintenir leur action de façon à l'adapter à la conjoncture sanitaire actuelle requérant le respect des règles préventives de protection contre le virus, tout en aidant les familles dans le besoin.

Avec une moyenne habituelle de 700 plats/jour, le restaurant de la Rahma relevant de l'association Nass el-Kheir de Chlef, fait partie des plus importants centres de l'Iftar de la ville, durant le mois sacré.

L'APS s'est rendue sur place pour en

savoir un peu plus sur les mesures préventives entreprises durant cette crise sanitaire traversée par le pays.

"Comme chaque année durant le Ramadhan, les bénévoles de l'association se sont portés volontaires pour partager leur Iftar avec les familles nécessiteuses, en dépit de la pandémie", a déclaré à l'APS, le président de l'association, Ibrahim Abdelmalek. Ajoutant "nous offrons des plats à emporter à toutes les personnes ayant la possibilité de se rapprocher de notre restaurant de la Rahma, situé au centre-ville. Ceux qui ne peuvent pas se déplacer ont la possibilité de prendre contact avec les présidents des comités de quartiers qui se chargent de l'acheminement de ces plats jusqu'à leur domiciles, en évitant ainsi les rassemblements et les bousculades qui constituent un risque de propagation du coronavirus", a-t-il précisé.

En l'absence de moyens de transport, l'autre option prise par l'association est de "distribuer des plats d'Iftar en exploitant des véhicules de particuliers au profit d'un nombre de familles recensées dans des zones lointaines", a signalé M. Abdelmalek.

Il a fait part de l'accompagnement de

cette action de solidarité par de nombreuses mesures préventives, comme la désinfection des lieux de préparation des plats, le respect de distance requise entre les bénévoles le port des masques médicaux, et la mise à disposition de gel hydro-alcoolique.

Les bénévoles arrivent généralement sur les lieux vers 8h30. Ils s'attèlent immédiatement au nettoyage et désinfection des ustensiles de cuisine, avant l'entame de la préparation des plats, qui sont par la suite emballés, en vue de leur distribution dès la mi-journée. Durant l'opération de distribution des plats à emporter, l'APS a constaté un grand nombre de familles bénéficiaires, reflétant l'intérêt de ce type d'initiatives, constituant véritablement une porte de secours indéniable pour les personnes dans le besoin, dont la joie était visible à l'idée d'avoir un repas sain et complet.

A noter que ce restaurant de la Rahma assure également, des repas du "Shour" pour tous les éléments activant au niveau des barrages de sécurité, au même titre que les personnels de la santé assurant des permanences de nuit.

APS

BLIDA

Strict contrôle de l'application des mesures de confinement partiel

Le wali de Blida, Kamel Nouisser, a annoncé la mobilisation des inspecteurs et agents relevant des différents services de contrôle de la wilaya, à partir de demain mardi, pour le suivi de l'application des mesures de confinement partiel.

"Les agents de la direction du commerce ne peuvent pas à eux seuls assumer les opérations de contrôle", a indiqué, à l'APS, M. Nouisser, pour expliquer la décision de la wilaya de recourir aux inspecteurs et agents de contrôle relevant des directions du commerce, des impôts, du tourisme, de l'environnement, de la Protection civile, et des forêts, en vue du contrôle du respect des mesures de confinement partiel, par les commerçants. En leur qualité d'agents assermentés, ces derniers sont qualifiés pour la délivrance de P-V à l'encontre des commerçants contrevenants. Outre la délivrance de P-V, il sera, également, procédé à la fermeture des commerces, voire même le retrait du registre du commerce à tout contrevenant aux mesures du confinement partiel, conformément à l'arrêté de la wilaya signé dernièrement. Le wali a averti qu'il n'hésiterait pas à "fermer tout commerce en infraction avec ces mesures, car il y va de l'intérêt du citoyen".

Le chef de l'exécutif a souligné, en outre, avoir relevé lors d'une tournée effectuée, ce lundi, dans le Grand-Blida "un respect des règles de prévention au niveau des locaux commerciaux, ou il n'a été enregistré aucun dépassement. Les citoyens ont salué cette décision", a-t-il ajouté.

SETIF

Fermeture à nouveau des marchés "Dubai" et "Belaala"

Les marchés "Dubai" et "Belaala" dans la commune d'El-Eulma ont été à nouveau fermés par mesure de précaution contre le coronavirus, a indiqué le président de l'assemblée populaire de la commune d'El Eulma, Tarek Hachani.

Cet élu a indiqué à l'APS que "la nouvelle fermeture provisoire de ces deux marchés s'est faite sur décision du wali, Mohamed Belkateb et ce en réaction à l'évolution de la situation épidémiologique du coronavirus dans cette ville".

Par ailleurs, le président de l'assemblée populaire communale d'El-Eulma a déclaré que l'établissement public hospitalier Seroub-el-Khiter d'El-Eulma traite actuellement 55 cas de coronavirus. Une situation qui, dit-il, a motivé la "décision de fermer provisoirement ces deux marchés pour préserver la santé des citoyens".

APS

PARTENARIAT SOCIÉTÉ BIOPHARMACEUTIQUE ASTRAZENECA ET MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Responsabilité partagée au temps du coronavirus

La société biopharmaceutique AstraZeneca a initié une coopération appuyée avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière afin de contribuer à lutter contre le coronavirus et atténuer cette crise sanitaire sans précédent dans l'histoire contemporaine.

PAR AMAR AOUIMER



Il est judicieux de coopérer dans ce contexte particulièrement inédit marqué par un élan exceptionnel de solidarité active qui montre l'urgence de coordonner les efforts pour sortir de cette catastrophe mondiale ayant décimé des milliers de personnes et qui a bouleversé profondément l'économie mondiale et les relations économiques et commerciales de la planète, confinant ainsi plus de 4 milliards d'habitants du globe.

Le Dr Rami Scandar a déclaré : "Il est de notre devoir de soutenir les efforts de l'État pour prévenir la propagation de la maladie et assurer la sécurité du pays."

Quant à Dr Fouad Baghli, il a affirmé : "En tant que partenaire santé de confiance, il est de notre responsabilité de contribuer à assurer la santé et la sécurité de la société algérienne."

Dr Amal Haddouche estime pour sa part : "Soutenir les efforts du personnel médical afin de préserver la sécurité de tous les individus et citoyens est une responsabilité partagée."

Dans le cadre du soutien aux efforts du gouvernement algérien dans la mise en place des mesures de précaution et de prévention pour lutter contre la propagation de la maladie parmi les citoyens, notamment après sa transformation en pandémie mon-

diale, la Société biopharmaceutique AstraZeneca a initié une coopération appuyée avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Cette coopération s'inscrit dans le cadre du rôle de responsabilité sociale de la Société AstraZeneca en tant que partenaire de choix du système de santé, ainsi que pour soutenir le système de santé face au coronavirus émergent Covid-19, à travers un ensemble de mesures visant à réduire la propagation des infections et la sensibilisation du peuple algérien.

Cette coopération vise à soutenir le ministère de la Santé en fournissant les masques nécessaires à la protection des médecins lors du diagnostic et du traitement des patients.

AstraZeneca contribue également à la formation médicale des médecins sur le Covid-19 car ils sont en première ligne de défense contre le virus.

AstraZeneca a, par ailleurs, organisé des conférences virtuelles en ligne pour le compte de 4.600 médecins afin d'informer des derniers protocoles de traitement de la maladie et partager les expériences des autres pays face à la pandémie, en plus de

fournir des moyens illustratifs de sensibilisation sur la façon de prévenir le risque du virus. Les laboratoires AstraZeneca continueront également à soutenir les efforts de l'État dans tous les besoins au cours de cette période difficile. Le Dr Rami Scandar, le président de la société AstraZeneca de la région Mena, a affirmé que « AstraZeneca est l'un des leaders mondiaux dans le domaine des produits biopharmaceutiques ainsi que dans la recherche et développement. Par conséquent, nous exploitons toutes nos capacités pour affronter le virus corona Covid-19 jusqu'à ce que le pays traverse cette crise en toute sécurité et avec des pertes minimales.

Dr Fouad Baghli, directeur des laboratoires AstraZeneca en Algérie, a ajouté : "AstraZeneca est un partenaire clé dans le secteur de la santé, il est de notre responsabilité de participer à soutenir les efforts de l'État et du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans les circonstances exceptionnelles que traverse le pays pour faire face au nouveau virus corona et de participer à soutenir les mesures préventives thérapeutiques et de sensibilisation pour prévenir la propa-

gation de la maladie au sein du peuple algérien." Le Dr Amal Haddouche, directrice médicale d'AstraZeneca en Afrique du Nord, a également déclaré : "Nous soutenons les ministères de la Santé des pays arabes qui prennent des mesures sans précédent pour relever le défi auquel nous sommes confrontés collectivement face au nouveau virus corona. Nous sommes fiers de présenter notre expertise dans le domaine des soins de santé, par le biais d'échanges scientifiques et de collaboration avec les chefs de services médicaux et les présidents de sociétés scientifiques, pour offrir les soins de santé et soutenir les efforts des équipes médicales pour préserver la sécurité de tous les individus et citoyens, des conseils supplémentaires pour exiger que tous les citoyens adhèrent aux règles et procédures d'isolement et de désinfection." AstraZeneca est une société biopharmaceutique mondiale axée sur la stratégie d'innovation scientifique pour fournir des solutions de soins de santé et offrir une meilleure vie aux patients. Elle opère dans trois principales aires thérapeutiques : l'oncologie, les maladies cardiométaboliques ainsi que les maladies respiratoires. AstraZeneca opère dans plus de 100 pays et propose des médicaments innovants qui sont utilisés par des millions de patients à travers le monde.

A. A.

HYDROCARBURES Total ne pourra acheter les actifs d'Anadarko en Algérie

Total a été informé par Occidental qu'il ne pourrait pas acquérir les actifs pétroliers et gaziers d'Anadarko en Algérie, a déclaré Patrick Pouyanné. "Occidental nous a officiellement dit que nous ne pourrions pas acquérir les actifs en Algérie", a déclaré le P.-dg de Total lors d'une conférence téléphonique avec des analystes après la publication des résultats trimestriels du groupe. Total a conclu en mai 2019 un accord avec l'américain Occidental Petroleum en vue du rachat pour 8,8 milliards de dollars (8,1 milliards d'euros) des actifs pétroliers et gaziers d'Anadarko en Algérie, au Ghana, au Mozambique et en Afrique du Sud, dans le cadre d'une OPA d'Occidental Petroleum sur Anadarko. L'Algérie avait indiqué en décembre que sa compagnie publique Sonatrach allait exercer son droit de préemption sur les actifs d'Anadarko.

R. E.

ECONOMIE FRANÇAISE

Le déficit budgétaire s'est creusé de 11,8 milliards d'euros

Le déficit du budget de l'État français s'est établi à 52,5 milliards d'euros fin mars, se creusant de 11,8 milliards d'euros par rapport à la même période il y a un an, subissant les premiers effets de la crise sanitaire en cours et du confinement instauré en France le 17 mars. Selon les données publiées par le ministère de l'Action et des Comptes publics, "les premiers effets de la crise sanitaire sont observés en

recettes et en dépenses". Au 31 mars, les dépenses du budget général (hors prélèvements sur recettes) s'établissaient à 84,6 milliards d'euros contre 75,2 milliards un an plus tôt, une progression notamment liée aux mesures exceptionnelles prises en réponse à la crise sanitaire, dont 2 milliards d'euros consacrés au dispositif exceptionnel de chômage partiel. Côté recettes fiscales nettes, l'impact de la

crise se fait également sentir avec une baisse de 6 milliards d'euros en mars par rapport à mars 2019, avec notamment un recul de 2,8 milliards d'euros des recettes nettes d'impôt sur les sociétés en lien avec les reports de règlement des échéances fiscales accordés aux entreprises en difficulté.

R. E.

GUINÉE

Opposition et société civile dénoncent les violences politiques

Le mouvement d'opposition en Guinée, réuni au sein du Front national de défense de la Constitution (FNDC), ainsi que plusieurs organisations internationales de défense des droits humains accusent le pouvoir guinéen de profiter de cette situation exceptionnelle pour renforcer son emprise au détriment des libertés fondamentales.

Le FNDC, qui réunit un large front de partis politiques et d'organisations de la société civile, a ainsi adressé à la procureure générale de la Cour pénale internationale (CPI) "un signalement de faits susceptibles de revêtir la qualification de crimes contre l'humanité". Le FNDC dénonce notamment l'usage disproportionné de la force lors des manifestations organisées contre le référendum du 22 mars ouvrant la voie à la candidature du président Alpha Condé pour un troisième mandat à la fin de l'année. Décrivant un contexte politique "alarmant", les requérants prient la CPI "de bien vouloir donner à la présente toutes les suites qui vous sembleront opportunes, et notamment de diligenter, si les conditions vous semblent réunies – ce qui nous semble être le cas –, un examen préliminaire sur les faits dénoncés". Compte tenu de la longueur des procédures devant la CPI, plusieurs mois s'écouleront avant que le bureau de la procureure



n'adresse une réponse. " Nous en sommes conscients, mais il faut remettre la Guinée au centre de l'attention alors que la pandémie enferme le pays dans un huis clos", dénonce William Bourdon, l'un des avocats rédacteurs du "signalement". "La population guinéenne n'a pas à être prise en otage de la volonté d'Alpha Condé de se maintenir au pouvoir, encore moins au prix de très graves violations des droits fondamentaux, d'une torsion de la Constitution et d'une instrumentalisation de la crise sanitaire pour tenter d'étouffer toute forme d'opposition", ajoute l'avocat. Le bureau de la procureure dispose déjà d'un dossier guinéen dans ses tiroirs. Celui concernant le massacre du 28 septembre 2009, qui avait coûté la vie à plus de 150 opposants durant la junte militaire de Dadis Camara. Onze années plus tard, l'instruction est close, mais le procès en Guinée des responsables présumés de la tuerie n'a toujours pas eu lieu malgré les promesses du président Alpha Condé. Fort

de ce précédent et n'attendant rien de la justice locale, le FNDC estime donc utile de se tourner vers la CPI. Selon l'opposition, "les autorités dimettent un climat d'impunité au profit des forces de sécurité et encouragent les autorités judiciaires à ne pas enquêter ni poursuivre les agents de l'État dans le cadre d'infractions commises au cours d'opérations de maintien de l'ordre". Ces dernières semaines, les forces de sécurité "ont harcelé, intimidé et procédé à l'arrestation arbitraire de membres et partisans de l'opposition au cours des dernières semaines", affirme HRW. Parmi eux figure Oumar Sylla, alias Foniké Mengué, coordinateur national adjoint de Tourmons la page-Guinée1 et responsable de la mobilisation et des antennes du FNDC. Mercredi, la FIDH et l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) ont conjointement dénoncé "la détention arbitraire et le harcèlement judiciaire" dont il serait victime.

ÉTATS-UNIS

Quelle chance de réélection pour Trump ?

Toute sa vie, Donald Trump s'est extrait de situations délicates. A quelques mois de l'élection présidentielle, et malgré la pandémie, il pourrait réussir à sauver sa place... Confronté au coronavirus et au dévissage de l'économie, le Président perd pied. Pour être réélu dans six mois, il va donc appliquer sa recette miracle : la surenchère. Les cadavres s'empilent devant le bureau de Donald Trump. Le 23 avril, des manifestants ont déposé une vingtaine de sacs mortuaires devant le Trump International Hotel de Pennsylvania Avenue, à quelques mètres de la Maison-Blanche. Ils scandent : "Trump ment, les gens meurent." Les cadavres sont factices, évidemment, mais leur présence devant l'hôtel cinq étoiles qui appartient à The Trump Organization rappelle l'évidence : les Etats-Unis sont l'un

des épicycles de la pandémie de Covid-19. Et le Président n'y est pas pour rien. Après avoir minimisé l'épidémie pendant des semaines puis décrété qu'elle s'en irait "comme par miracle", Donald Trump peine à coordonner la réponse américaine. Chaque jour, son point presse d'information se transforme en show médiatique émaillé de dérapages. "Ses conseillers lui écrivent des discours, il les lit à peine, puis il improvise et raconte ce qui lui passe par la tête", constate Jennifer Mercieca, professeure de communication à l'université A&M du Texas. En dépit de ses exagérations, la rhétorique populiste de Trump plaît à une frange importante de l'électorat. Son opposition à la rectitude politique le fait apparaître comme un politicien dont l'accent est authentique, peu importe à quelle foule il

s'adresse. Plus encore, la majorité des Américains ont le sentiment, en regardant son bilan sur la réduction des impôts, le nettoyage du marais washingtonien ou la révision des accords commerciaux, qu'ils ont un Président qui tient ses promesses. Cela est particulièrement vrai avec ses insistances sur la construction d'un mur et le contrôle de l'immigration. En dépit de certaines déclarations intempestives, Trump s'avère un orateur dont les performances sont magistrales. De manière impromptue, il est capable de tenir des rallyes politiques très divertissants. Sa capacité de gérer les foules s'améliore sans cesse pour rejoindre celle des Barack Obama, John Kennedy ou Ronald Reagan. Ce dernier élément représente un atout certain pour la campagne présidentielle de 2020

AFGHANISTAN

Vers un accord entre les deux... Présidents

Début mars, après l'annonce des résultats fin février, Ashraf Ghani et Abdullah Abdullah les deux candidats à la présidentielle de septembre en Afghanistan s'étaient déclarés Président le même jour au même endroit, plongeant le pays dans une crise institutionnelle. Mais seul le Président sortant, Ashraf Ghani, officiellement vainqueur avec 50,64 % des votes à la présidentielle, a été reconnu par la communauté internationale. Abdullah Abdullah n'avait

réuni que 39,52 % des suffrages. Entre-temps, 16 500 plaintes pour irrégularités, avaient été déposées. Coup de théâtre, vendredi 1^{er} mai, Abdullah Abdullah déclare sur Twitter : "Nous avons fait des progrès dans les négociations et nous sommes parvenus à un accord provisoire. Le travail sur les détails est en cours pour finaliser l'accord. Nous espérons le finaliser au plus tôt afin de pouvoir accorder toute notre attention à la lutte contre la pandémie de Covid-19, à

la garantie d'une paix juste, digne et durable (...) dans un esprit d'unité nationale et de solidarité", a-t-il encore tweeté. Faut-il y croire ? Le bureau d'Ashraf Ghani n'a fait aucun commentaire. Mais la veille jeudi 30 avril, son deuxième vice-Président, Sarwar Danish, avait toutefois indiqué que l'ex-chef de l'exécutif dirigerait le conseil de paix afghan. "Des efforts sont en cours pour finaliser un accord avec le Dr Abdullah dans le cadre d'un gouvernement

POLOGNE

Le gouvernement refuse de reporter le scrutin présidentiel du 10 mai

À quelques jours de l'élection présidentielle, l'ambiance politique est tendue en Pologne et l'opposition ainsi que différentes institutions nationales et internationales réclament son ajournement.

Malgré des pressions de toutes parts - opposition, personnel médical, population et mêmes des membres et alliés du parti conservateur au pouvoir - le gouvernement refuse de reporter le scrutin du 10 mai.

Le parti eurosceptique aux commandes du pays, Droit et Justice (PiS), soutient le Président sortant Andrzej Duda, qui en est issu et qui brigue un second mandat.

Le pouvoir a tout mis en place pour que le scrutin puisse se dérouler par correspondance, c'est à dire par courrier, ce qui est inédit en Pologne. Mais des doutes subsistent sur la capacité du PiS à rassembler suffisamment de voix pour faire adopter définitivement la loi autorisant ce mode de scrutin, lors d'une séance du Parlement.

La formation avance qu'il s'agit d'une nécessité constitutionnelle et que le vote par correspondance devrait garantir la sécurité des citoyens.

D'après des experts l'exécutif refuse de reporter le scrutin, convaincu qu'il pourrait gagner actuellement haut la main mais pourrait avoir du mal plus tard, car l'économie devrait vaciller dans le sillage du confinement qui a contraint de nombreuses entreprises à fermer.

Les anciens chefs de l'État et une majorité d'ex-Premiers ministres s'opposent à la tenue du scrutin. Tous les anciens chefs de l'État polonais et la majorité des ex-Premiers ministres se sont déclarés opposés à la tenue du scrutin présidentiel prévu le 10 mai, le considérant comme une "pseudo-élection", dans une lettre commune publiée jeudi 30 avril dans les médias polonais.

Un sondage publié en mars montrait que 72 % des personnes interrogées souhaitaient un report du scrutin par crainte pour leur santé.

Agences

Agences

FOOTBAL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 : MC ORAN

La direction pense à la prochaine saison



La direction du MC Oran, à sa tête le directeur général, Si Tahar Cherif El Ouazani, a exprimé son vœu de rester à la tête de l'équipe pour une autre saison supplémentaire qui va lui permettre d'atteindre ses objectifs.

PAR MOURAD SALHI

Malgré les difficultés financières rencontrées par cette formation phare d'El Hemri, la direction envisage de rester encore à la tête du club pour une autre saison. Les responsables actuels du Mouloudia d'Oran estiment avoir beaucoup appris de la précédente expérience. Le directeur général du club, Si Tahar Cherif El Ouazani, s'est montré optimiste et confirme que leur projet s'étale sur trois ans. "La première année en tant que responsables fut une saison riche en matière d'expérience", ont indiqué à l'unanimité les responsables actuels du club, reconnaissant par la même occasion leurs erreurs. "Nos erreurs

sont dues à notre venue tardive au club", ont-ils justifié. Cette direction refuse catégoriquement de céder sa place dans les moments difficiles et appelle tout le monde à la retenue. En conflit avec certains actionnaires qui veulent, coûte que coûte, prendre le relais, cette équipe dirigée par Si Tahar Cherif El Ouazani veut faire barrage à toute tentative de coup d'Etat. "Nous sommes des enfants du club pas des voleurs. En plus du soutien des autorités locales, nous avons les supporters à nos côtés. On appelle nos détracteurs à nous laisser travailler. Les bilans vont se faire à la fin de chaque exercice", ont-ils indiqué.

La direction du MC Oran avait déjà exprimé ouvertement son mécontentement vis-à-vis de certains anciens joueurs du club qui essayent de déstabiliser le fonctionnement de l'équipe. "Certaines parties dans le club mènent une campagne de déstabilisation contre la direction, en dépit de la conjoncture difficile que nous traversons tous et qui nous oblige à faire preuve de solidarité pour endiguer ensemble la pandémie de coronavirus", a souligné la direction du club dans un communiqué de presse.

La montée au créneau de cette direction fait suite à la multiplication des plaintes de la part d'anciens joueurs réclamant la régularisation de leur situation financière relative à leur passage dans le club sous l'ère des anciens présidents Youcef Djebbari et Ahmed Belhadj. "On se demande pourquoi ces joueurs n'ont pas réclamé leur argent à temps, et ont attendu notre arrivée à la tête du club pour nous mettre les bâtons dans les roues", s'est interrogée la direction de la formation phare de la capitale de l'Ouest. Faisant face à une crise financière aiguë depuis le début de cet exercice, les dirigeants du MCO ont été contraints de régulariser des situations antérieures relatives à d'anciens joueurs qui n'ont pas justifié, selon eux, sur le terrain l'argent qu'ils ont réclamé. Cela, ajoutent-ils, s'est répercuté négativement sur la situation financière du club, qui doit aux joueurs pas moins de six salaires. Devant une telle situation financière délicate, l'actuelle direction compte sur l'apport de la société des hydrocarbures Hyrroc pour débloquer la situation.

M. S.

ZELFANI, ENTRAÎNEUR DE LA JS KABYLIE :

"Belkalem pourrait intégrer l'équipe"

L'entraîneur de la JS Kabylie, Yamen Zelfani, a indiqué dans un entretien accordé à DZfoot que l'ancien international algérien Essaïd Belkalem pourrait renforcer les rangs de l'équipe durant les huit dernières journées de Ligue 1. "Nous n'avons pas de problème de défense. Il faut gérer l'équipe et trouver des solutions qu'on a en notre possession car nous n'avons pas de période de mercato", a répondu le technicien tunisien concernant la blessure du capitaine Nabil Saâdou et de l'infériorité numérique de l'équipe en défense. Yamen Zelfani a enchaîné : "Il y a une autre option celle de l'intégration de Belkalem. Au vu de la loi concernant les joueurs internatio-

naux et vu que Saâdou est blessé, nous avons un joker", avant d'ajouter : "Il sera prêt après les cinq ou six semaines de préparations". "La direction de la JS Kabylie est en train de travailler afin d'appliquer cette solution. Ce sera quelque chose de positif", a précisé l'entraîneur de la JSK. Yamen Zelfani a indiqué : "On a besoin de Belkalem, c'est un leader avec une grande expérience. Il donne son apport à l'équipe comme un capitaine. Il a du charisme, donc pourquoi pas". S'exprimant sur la feuille de route de la Faf, Zelfani a indiqué qu'il était favorable à une reprise du championnat. "Le programme avancé est idéal. Je pense seulement qu'il faut réduire la préparation à cinq

semaines, c'est largement suffisant. Il faudra gérer le problème de confinement car on aura besoin d'avoir des matchs amicaux", a expliqué le technicien tunisien. Yamen Zelfani a ajouté : "Le football, c'est notre métier. Mais le plus important c'est la santé de nos joueurs, la nôtre et celle de nos familles. Il faut trouver une solution... la Faf et la LFP sont conscients de ces difficultés."

L'entraîneur des Jaune et Vert a enchaîné : "Faire une pré-saison et enchaîner avec les huit matchs restants puis une ou deux semaines de coupure pour le mercato. Et enfin terminer avec le début de la saison prochaine, c'est une configuration idéale."

OFFICIEL

L'OGC Nice ne va pas conserver Ounas

La direction de l'OGC Nice a indiqué dans un communiqué publié sur le site officiel du club que l'international algérien Adam Ounas ne sera pas conservé lors du prochain mercato d'été. L'ailier de 23 ans est arrivé en prêt au sein du club de Ligue 1 en août dernier, il a pris part à 19 rencontres toutes compétitions confondues pour quatre buts et autant de passes décisives offertes.

Adam Ounas est sous contrat avec le club du SSC Napoli jusqu'en juin 2022, un retour en Serie A se dessine pour l'ancien des Girondins de Bordeaux.

PALENCIA

"Boudebouz a un talent fou"

Le latéral droit de l'ASSE, Sergi Palencia, s'est exprimé au sujet du talent de son coéquipier l'international algérien Ryad Boudebouz, dans une déclaration au site spécialisé Evect. "Boudebouz a un talent fou. C'est incroyable ce qu'il peut donner à l'entraînement. (...) Tu peux avoir totalement confiance en lui et il pourrait être le leader de l'équipe même si peut-être qu'il ne l'a pas senti ou qu'il a mis un peu de temps à s'adapter", a indiqué le Stéphanois. Sergi Palencia a ajouté : "Mais c'est certain, il a du talent. C'est un plaisir de jouer avec lui et de le voir s'entraîner tous les jours."

L'attaquant algérien a pris part à 29 rencontres toutes compétitions confondues avec les Verts cette saison pour deux buts inscrits et quatre passes décisives offertes.

ARABIE SAOUDITE

Boukhanoucha demande à être rapatrié

L'international algérien Salim Boukhanoucha a appelé les pouvoirs publics à rapatrier les Algériens bloqués en Arabie saoudite depuis le début de la pandémie dans une récente déclaration à la presse.

L'ancien milieu de terrain de la JSK a déclaré : "Tout est à l'arrêt en Arabie saoudite et plus particulièrement la compétition sportive. Nous demandons aux autorités algériennes de nous rapatrier d'Arabie saoudite." Le milieu de terrain d'Abha a ensuite expliqué qu'il avait, en compagnie d'autres concitoyens algériens, essayé sans succès de trouver une solution avec l'ambassade d'Algérie à Jeddah. "Les autres joueurs étrangers ont tous rejoint leurs pays, il ne reste plus que nous ici. J'espère que les autorités vont s'occuper de ce dossier. Il n'y a pas de des joueurs et des coachs dans ce cas de figure, il y a des travailleurs et des étudiants dans la même situation", a expliqué Salim Boukhanoucha.

LES 30 ANS DU TOP 50



21h00



«Ève lève-toi», «Nuit de folie», «Alors, regarde», «La tribu de Dana»... autant de titres qui ont rythmé les dernières décennies. De Céline Dion à Stromae en passant par Mylène Farmer, Patrick Bruel ou Jean-Jacques Goldman, le «Top 50» a ainsi bercé le quotidien de plusieurs générations de Français. Pour fêter les 30 ans de cette émission mythique, des présentateurs de la chaîne dévoilent, sur la scène du Palais du Sports de Paris et en public, le classement des 50 titres qui se sont le mieux vendus depuis sa création, en compagnie d'une cinquantaine de chanteurs qui interpréteront leurs plus grands succès ou reprendront les tubes qui ont marqué le «Top 50»

L'ALPAGUEUR



21h00



Dans le port de Rotterdam, un mercenaire commandité par l'Élysée réussit à faire capoter une importante transaction de drogue. Pendant que l'individu empoche sa coquette récompense, la mafia locale fulmine... Au casino de Nice, le même chasseur de têtes, uniquement connu sous le pseudonyme évocateur d'«Alpagueur», parvient à démanteler un énorme réseau de prostitution dans lequel est impliqué un commissaire corrompu. Ravie des prestations de l'ancien chasseur de fauves, la DGSE décide cette fois de lui confier une mission périlleuse : abattre «L'Épervier», un criminel qui tue sans pitié tous les témoins de ses hold-up

CELLULE DE CRISE
L'HISTOIRE SECRÈTE DE
LA VICTOIRE



21h00



Le 8 mai 1945, dans une ville de Berlin en ruine, les généraux allemands signent la capitulation du IIIe Reich : l'Europe libérée laisse éclater sa joie après plus de cinq ans de combats et d'horreur. Pour l'emporter durant les derniers mois du conflit après leur débarquement, les Alliés ont dû surmonter d'incroyables difficultés, sur les champs de batailles comme dans le secret des chancelleries et des états-majors. Soixante-quinze ans après la chute de l'Allemagne nazie, «L'histoire secrète» raconte les échecs méconnus et les coups d'éclat, les négociations secrètes, les rivalités et les compromissions durant les mois les plus meurtriers de la Seconde Guerre mondiale

WONDER



21h00



August Pullman est un petit garçon né avec une malformation du visage qui l'a, jusqu'à présent, empêché d'aller normalement à l'école. Aujourd'hui, il rentre en CM2 à l'école de son quartier. C'est le début d'une aventure humaine hors du commun : chacun, dans sa famille, parmi ses nouveaux camarades de classe et dans la ville tout entière, va être confronté à ses propres limites, à sa générosité de coeur ou à son étroitesse d'esprit. Un périple extraordinaire qui va unir les gens autour d'August



LA SELECTION
DU MIDI LIBRE

L'AGENT IMMOBILIER



21h00



Olivier Tronier, agent immobilier, traverse une mauvaise passe. Divorcé, fauché, père d'une adolescente en crise, fils d'un père irresponsable, il a du mal à garder la tête hors de l'eau et a pris l'habitude de squatter les appartements qu'il est censé vendre. À la mort de sa mère, il apprend qu'il a hérité d'un immeuble en plein Paris. Une solution à ses problèmes matériels ? Il s'agit en réalité d'une ruine qui abrite une unique locataire, Liliane Petresco, qui ne compte pas déménager. De déconvenue en catastrophe, Olivier se retrouve avec un poisson rouge pour seul confident

CASTLE
LAZARE



21h00



Castle et Beckett profitent d'un après-midi tranquille quand ils sont dérangés par un appel du capitaine Gates. Ce dernier exige de voir Beckett seule. Le chef de la brigade des stupés, le capitaine Fowler, lui montre des photos de six trafiquants de drogue assassinés. Il y aurait un nouveau gang dans la ville. Seul le nom de son leader est connu : Lazare. Une jeune Russe, Elana Markov, a été attirée par la ruse dans le nouveau cercle de trafiquants qui souhaite lui offrir une promotion. La brigade des stupés demande à Beckett, qui parle russe, d'infiltrer le gang. Mais elle se fait kidnapper par des hommes armés

WHY WOMEN KILL
MALADIES D'AMOUR



21h00



Dans les années 1960, Beth Ann continue de clamer qu'elle n'a plus que six mois à vivre, mais avoue son mensonge à Sheila, qui va l'aider à entretenir son secret. De son côté, April est à présent déterminée à avorter, une opération alors parfaitement illégale. Beth Ann, qui a perdu son enfant écrasé par une voiture, tente de la faire changer d'avis, ce qui déplaît fortement à Sheila. Dans les années 1980, la relation entre Simone et Tommy s'enlise et la révélation de la maladie de Karl compromet désormais leur projet de voyage en Europe. De nos jours, Taylor se bat seule contre l'addiction d'Eli, puisque Jade en a plus qu'assez et décide de prendre ses distances

LES VISITEURS 2 : LES
COULOIRS DU TEMPS



21h00



Revenu au Moyen Âge avec Jacquart, qu'il prend évidemment pour Jacquouille, son humble serviteur, le redoutable Godefroy de Montmirail peut enfin épouser sa fiancée, Frénégonde de Pouille. Mais le duc, son père, interrompt immédiatement les préparatifs de la cérémonie. La disparition d'objets précieux appartenant à la famille de la promise, notamment la dentelle de sainte Rolande, relique sacrée exécutée par l'Empereur Tiburce, remet, en effet, tout en question ! Comme ces trésors sont en possession de Jacquouille et Ginette, Godefroy décide d'aller les récupérer dare dare dans le présent. Les couloirs du temps ne se sont donc pas refermés !



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba 24 rue Med-Khemisti Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle-Ville T. O. Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO EURL Midi Libre au capital social de 12.000.000 DA Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16 Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Web : www.lemidi-dz.com

Horaires des prières pour Alger et ses environs

| | |
|---------|-------|
| Fajr | 04h09 |
| Dohr | 12h44 |
| Asr | 16h32 |
| Maghreb | 19h44 |
| Icha | 21h14 |

A PARTIR DE COLOSTRUM DE VACHE UNE ALGÉRIENNE RÉSIDANT EN FRANCE DÉVELOPPE UN TRAITEMENT CONTRE LE CORONAVIRUS

Docteur Nassira Lachlak, une Algérienne spécialiste en bactériologie, résidente en France, a réussi à développer un traitement contre le coronavirus (Covid-19). La chercheuse algérienne basée à Toulouse (Sud-Ouest de la France) a armé au quotidien français *La dépêche* avoir guéri des patients du coronavirus grâce à l'administration d'un colostrum de vaches immunisées contre le virus. Dr Lachlak a expliqué que l'administration de ce "premier lait" a été faite en Algérie sur des malades pour lesquels la maladie

était peu grave, ne nécessitant pas d'hospitalisation et ne prenant aucun traitement. Selon la même source, les vaches utilisées sont de race française et suisse, et proviennent de l'exploitation familiale du Dr Ishak Bensebti, vétérinaire diplômé de l'université de Constantine. Ce dernier aurait demandé au Dr Lachlak d'encadrer son invention et la mise au point de son procédé. Un brevet a été déposé dans ce cadre, le 30 avril auprès de l'OMPI, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.



PLAIDOYER POUR UNE 5G "OUVERTE"

LA DEMANDE DES GÉANTS DES TÉLÉCOMS ET DES TECHNOLOGIES

Une trentaine de sociétés des technologies et des télécoms se sont alliées pour appeler à la construction de systèmes 5G ouverts et interopérables, qui permettront de se passer d'un fournisseur unique, tel que le Chinois Huawei.

Le groupe comprend des géants informatiques comme Google, Microsoft ou IBM, des opérateurs américains tels que AT&T et Verizon ou internationaux comme Vodafone, Rakuten et Telefonica, ainsi que les fabricants de puces Qualcomm, Intel et Samsung.

Leur annonce intervient dans un contexte de tensions géopolitiques, notamment entre la Chine et les Etats-Unis, alors que Huawei domine le marché du déploiement de la 5G, suivi par les Européens Nokia et Ericsson.

Washington a banni Huawei des réseaux américains, au nom d'inquiétudes pour la sécurité nationale, et tente d'inciter ses alliés à lui



emboîter le pas. L'alliance, baptisée Open RAN Policy Coalition, estime qu'un système ouvert, avec des appels d'offres pour les diverses composantes (équipements, logiciels, ondes radio...), éviterait de dépendre d'un seul fournisseur. "La pandémie actuelle montre que le choix et la souplesse dans les déploiements de réseaux de nouvelle génération sont essentiels du point de vue de la sécurité mais aussi de la performance", a

déclaré mardi à l'AFP Diane Rinaldo, directrice exécutive de la coalition.

Les membres souhaitent promouvoir la mise en place de réseaux par des entreprises, avec l'aide du gouvernement fédéral qui serait chargé d'encourager une chaîne d'approvisionnement diversifiée et d'aider à financer la recherche pour des réseaux ouverts. "En promouvant des politiques qui établissent des standards communs et des interfaces ouvertes, on peut assurer l'interopérabilité et la sécurité, et aussi potentiellement favoriser l'émergence de nouveaux innovateurs", a-t-elle détaillé.

La coalition cite des exemples de déploiements réussis d'infrastructures 4G ou 5G en utilisant des standards ouverts au Japon en Inde ou ailleurs. "Le concept existe", remarque Diane Rinaldo. "Nous voulons aider à le faire connaître plus largement".

SPECTACULAIRE INCENDIE À CONSTANTINE 3 hangars de stockage d'articles en plastique ravagés

Un incendie s'est déclaré, mardi après-midi, dans trois hangars de stockage d'articles en matière plastique à la cité Djebli-Ahmed à l'entrée de la commune de Hamma-Bouziane, distante d'une trentaine de kilomètres de Constantine, a indiqué la Protection civile.

La même source a précisé que l'incendie a provoqué la destruction d'une importante partie de ces hangars situés sur la RN 79 reliant les wilayas de Constantine et de Mila.

La Protection civile a dû mobiliser de gros moyens humains et matériels dont 13 camions anti-incendie, 2 ambulances et 60 sapeurs-pompiers, tous grades confondus, aucune perte humaine n'a heureusement été déplorée, selon la même source, ajoutant que pour l'heure les causes du sinistre n'ont pas encore été déterminées.

EFFONDREMENT PARTIEL D'UN IMMEUBLE À HUSSEIN-DEY Une fillette blessée retirée des décombres

Deux étages d'un immeuble situé à la rue Tripoli à Hussein-Dey se sont effondrés mercredi aux environs de midi, indique un communiqué de la Protection civile.

En effet, les 6^e et 5^e étages de cet ancien immeuble composé de 6 étages se sont effondrés. L'immeuble est situé à la rue Tripoli dans la commune d'Hussein Dey à Alger.

Les éléments de la Protection civile sont parvenus à extirper une femme âgée de 37 ans des décombres, et à sauver une petite fille de 2 ans. Les 12 victimes ont été transférées vers l'hôpital Mustapha-Pacha. La femme est gravement blessée, tandis que l'état de la petite fille, légèrement blessée, est stable indique le communiqué de la Protection civile.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

4.997 cas confirmés et 476 décès recensés



Le coronavirus poursuit sa propagation dans le pays avec l'enregistrement de 159 nouveaux cas et 6 nouveaux décès durant les dernières 24 heures.

C'est le nouveau bilan qui a été communiqué mercredi par le professeur Djamel Fourar porte-parole du Comité scientifique chargé du suivi de l'évolution du coronavirus dans le pays. Ainsi, le nombre total des personnes atteintes par le Covid-19 dans le pays a grimpé à 4,997 cas confirmés à travers 48 wilayas, alors que le nombre des décès a atteint 476 morts.

S'agissant des personnes guéries, le professeur Fourar a souligné que leur nombre a atteint 2.197 dont 130 patients uniquement durant les dernières 24 heures.

ANNIVERSAIRE

Lina, notre petite princesse, a fêté le 29 avril son 4^e printemps. Le méchant Covid-19 a empêché l'organisation d'une grande fiesta, même si chaque jour s'apparente à une fête depuis qu'elle est venue égayer le foyer de ses heureux parents.

Il faut avouer qu'elle a tout de même soufflé ses 4 bougies en - comité réduit - en attendant de le faire avec les nombreuses personnes qui l'aiment, proches et amis.

En attendant les familles Laimèche et Bousous, son grand-père Kaddour, son père Mohamed et bien sûr sa chère et tendre maman lui souhaitent un heureux anniversaire et une vie pleine de bonheur.

Tonton Amine lui demande de lui réserver sa part de gâteau contre une belle surprise.

Joyeux anniversaire Lina

